

# Gabon-Congo/Investiture du président Denis Sassou Nguesso Ali Bongo Ondimba présent à Brazzaville

Martina ADA METOULE  
Libreville/Gabon

LE président de la République, chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, s'est rendu samedi dernier à Brazzaville pour prendre part à la cérémonie d'investiture de Denis Sassou Nguesso. Le président congolais, réélu à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars dernier, a en effet prêté serment devant la Cour constitutionnelle qui l'a investi pour un nouveau mandat de cinq ans.

Dans son allocution prononcée en présence de près d'une douzaine de chefs d'Etat africains, entre autres, en plus du numéro un gabonais, ses homologues Macky Sall (Sénégal) et Mahamadou



Poignée de main entre Ali Bongo Ondimba et son homologue Sassou Nguesso.

Issoufou (Niger), Sassou Nguesso a indiqué que ce quinquennat sera celui de l'économie au profit du social. Notons que cette cérémonie d'investiture intervient après

de nombreuses rumeurs persistantes, entretenues par certains médias internationaux, et faisant présager un climat de tensions entre le Gabon et le Congo, deux pays

frères. Cette presse accusant Libreville de vouloir déstabiliser Brazzaville...

Ce qui d'ailleurs a récemment suscité une réaction sur fond de démenti et de clarification de la part du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale. Qui a récemment publié un communiqué à cet effet dans nos colonnes. Le gouvernement, dans ledit communiqué, note "avec le plus grand étonnement que, durant ces derniers mois, une certaine presse à l'étranger s'emploie activement à nourrir des rumeurs calomnieuses, tendant à crédibiliser l'idée que le Gabon œuvrerait à déstabiliser la République du Congo, en apportant divers

appuis et soutiens à certains acteurs ou partis politiques se réclamant de l'opposition".

Ainsi, le ministère des Affaires étrangères rejette toute accusation de nature à associer le Gabon aux faits incriminés. Non sans condamner cette manœuvre dont "l'objectif avoué est de porter atteinte à l'excellence des relations d'amitié qu'il (le Gabon) a toujours entretenues avec le Congo". Dès lors, la partie gabonaise a renouvelé son attachement au respect des conventions qui régissent les relations diplomatiques, entre autres le principe de bon voisinage et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

Au regard de ce qui précède, la présence du président Ali Bongo Ondimba à la cérémonie d'investiture de son homologue congolais, Denis Sassou Nguesso, peut donc être interprétée comme une volonté manifeste des autorités gabonaises de réaffirmer l'amitié et la fraternité du peuple gabonais et son leader vis-à-vis du peuple congolais et du sien. Surtout quand on sait le caractère chargé et important de l'agenda national de ce week-end, notamment avec la célébration de la Journée nationale de la femme. Finalement, le chef de l'Etat a réussi à honorer ces deux rendez-vous.



Les différents chefs d'Etat et amis présents à la cérémonie de prestation de serment du président congolais.

## La Semaine de ...

### Devoir de rigueur et de transparence

PRECISIONS d'entrée que la dernière réunion du Conseil des ministres (lundi) constituera le principal sujet de la présente chronique. Nous reviendrons essentiellement sur les décisions relatives à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). Même si, encore une fois, au regard de l'abondance de l'actualité politique dans notre pays, d'autres événements pouvaient bien mériter ce même traitement.

Ceux-ci tournent autour de la coopération Chine-Gabon cette fois magnifiée par la visite à Libreville (de lundi à mercredi) du président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), l'équivalent de notre Sénat, Yu Zhengsheng ; les réunions du Comité permanent du bureau politique et du bureau politique du PDG, assises présidées par le "Distingué camarade président" Ali Bongo Ondimba, et qui interviennent au moment où le parti traverse une zone de turbulences, à quelques mois d'une échéance électorale capitale pour laquelle le PDG a déjà investi son "unique" candidat ; la signature, par l'ensemble des forces politiques et civiles soutenant Jean Ping, candidat déclaré à la prochaine présidentielle, de la charte qui les lie à leur champion...

Sans oublier l'officialisation de la démission de Jean Eyeghe Ndong de l'Union nationale (UN) ; la première rencontre entre le chef de l'Etat et le nouveau président de l'Assemblée nationale, Richard Auguste Onouvié ; et plusieurs sorties des acteurs politiques ou de la société civile, enregistrées ici et là, qui à la faveur d'une conférence de presse, qui à travers une simple déclaration ; etc.

D'aucuns pourraient nous reprocher de ne pas évoquer la manifestation organisée par l'ancien secrétaire exécutif de l'UN, Gérard Ella Nguema, pompeusement qualifié de congrès de "l'Union nationale AMO" ; tout comme les déclarations de l'UN et du Front pro-Ping. Sur le premier événement, assumons tout simplement notre choix, au moment où l'Union nationale vient d'organiser son premier congrès qui a renouvelé son directoire. Par rapport aux «déclarations», d'aucuns comprendront que l'objet étant la consultation sur la sécurité à laquelle le chef de l'Etat les convie ce jour, laissons d'abord celle-ci se tenir et on verra qui y a participé et on appréciera.

**Du Conseil des ministres maintenant**  
Sous la haute présidence du chef de l'Etat, cette instance du pouvoir exécutif s'est réunie lundi dernier. Au cours de ce rendez-vous, plusieurs textes ont été adoptés. C'est le cas du projet de décret "fixant les taux, l'assiette des cotisations et le plafonnement des salaires soumis à cotisations des travailleurs des secteurs public, privé et parapublic au régime obligatoire d'assurance

maladie et de garantie sociale, en vue de pérenniser la Cnamgs, par la mise en place d'un nouveau Fonds contributif des travailleurs desdits secteurs".

Il a fallu attendre quelques jours pour être fixés de manière officielle sur les différents taux arrêtés par les autorités. C'est donc au cours de sa conférence de presse que le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a clarifié les choses. On retiendra qu'il s'agit de "5% à la charge de l'Etat, 2,5% pour l'agent en activité et 1% pour le retraité. En ce qui concerne les agents du parapublic et du privé, 4,1% à la charge de l'Etat, 2% à la charge du travailleur et 1% pour le retraité..."

On sait que depuis plus d'une décennie, le Gabon a opté, dans le cadre de sa politique sociale, pour une solidarité accrue, surtout au niveau de l'assurance maladie et de la prévoyance sociale. C'est toute la raison d'être de la Cnamgs. Cette initiative qui aujourd'hui profite à plusieurs milliers de compatriotes, même aux plus démunis, a été saluée par tout le monde. Tout comme elle suscite d'ailleurs l'admiration d'autres pays du continent. Et le souhait des uns et des autres, surtout au niveau national, c'est de voir cette institution fonctionner avec une totale efficacité.

Malheureusement, ce n'est pas encore le cas. Malgré d'énormes efforts déployés par les autorités et les contribuables, aussi bien les sociétés qui alimentent le fonds que les travailleurs et autres retraités, aujourd'hui le système connaît encore des limites dont certaines pourraient être dépassées grâce à la volonté de transparence et surtout de rigueur. On se souviendra, en effet, du scandale qui a récemment ébranlé la Cnamgs au point de conduire la tutelle à commettre un audit dont les résultats sont toujours attendus...

L'éclatement dudit scandale a fait délier des langues, et pas des moindres, au point que l'on a pu soupçonner une sorte de mafia derrière le fonctionnement et la gestion de ce système d'assurance et de garantie sociale.

Dès lors que le gouvernement a décidé de mettre en place un nouveau Fonds qui engage aussi bien l'Etat (donc l'argent public) que les particuliers, il convient d'envisager des mécanismes de contrôle de la gestion dudit Fonds. C'est ici que le Parlement doit se sentir d'ores et déjà interpellé, pour assumer cette mission. Dans l'espoir que cette fois régnera la transparence autour de ces contrôles qui finiront par rendre davantage efficace ce système louable, et qu'il ne serve plus de vache à lait à certains qui, au demeurant, devront obligatoirement rendre des comptes. En attendant les résultats de l'audit. Transparence oblige.

... ONDOUBA'NTSIBAH

www.ecig-gabon.com



**ECIG**

ecig.gabon@gmail.com

**OFFRE SPECIALE**  
**DU 1 AVRIL 2016**  
**AU 31 MAI 2016**

**-25%**  
de Remise pour  
autres quantités



**3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT**



PNEUS DU GROUPE  
**Continental**

**Nos points de vente**

Z.I. OLOUMI entrée BERNABE ouvert du lundi au samedi:  
+241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 07 72 20 00 / 02 45 35 45

OKALA à coté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs: +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00

Offre valable du 1er avril au 31 mai 2016, encadrant à son paiement complet - Dans la limite des stocks disponibles. Impact commercial (P241) 01 18 24 87. Photo non contractuelle.